



COMMUNE DE WITTISHEIM

Sommaire

- ▶ Conseils municipaux : l'essentiel
- ▶ A la une : le grand débat national
- ▶ Le bail rural environnemental
- ▶ 2019, Vive le jumelage !
- ▶ Mais qu'est-ce donc que cela ?
- ▶ Brèves

Agenda

24 janvier	<i>Voeux du maire Salle polyvalente</i>
26 janvier	<i>Tournoi de Volley-Ball</i>
4 février	<i>Don du sang</i>
16 mars	<i>Pièce de Théâtre Salle polyvalente</i>
17 mars	<i>Thé dansant des Donneurs de sang</i>
22 mars	<i>Soirée alsacienne</i>
24 mars	<i>Bourse aux vêtements Acti'witti'parents</i>
29 mars	<i>Soirée maisons fleuries</i>
8 avril	<i>Don du sang</i>
13 avril	<i>L'Osterputz à Wetsa</i>

L'EDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En ce début d'année, le Maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux vous souhaitent une très belle et heureuse année 2019. Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité.

A cette occasion, les membres de la commission communication ont souhaité organiser les vœux du maire le 24 janvier à 19H30 à la salle polyvalente. Cette soirée se veut simple et conviviale. Le Maire vous présentera une rétrospective de l'année écoulée et vous fera part des projets futurs. A l'issue de ces présentations, les échanges se poursuivront autour du verre de l'amitié.

Vous êtes tous cordialement invités, nous vous attendons nombreux !

Cette année sera aussi l'occasion de recevoir nos amis Allemands et Gascons dans le cadre de nos jumelages respectifs. Bien évidemment l'ensemble des habitants de Wittisheim seront associés et invités à participer à ces moments festifs.

Par ailleurs à l'occasion du grand débat national à l'initiative du Président de la République, sachez que la commune s'engage à recueillir vos doléances en mairie et à les faire remonter.

Enfin, nous savons que vous l'attendez, le s'Wetzzer Blatt'l 2018 est en cours d'impression et sera bientôt distribué dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture de ce premier wettsa liaison de l'année.

Aude Romilly, Adjointe en charge de la communication

01 CONSEILS MUNICIPAUX L'ESSENTIEL

2 octobre 2018

A l'ordre du jour :

- Lotissement de la Gare - 4ème tranche : Les agences immobilières GUY HOCQUET et SAFTI IMMOBILIER ont présenté leur projet de mandat simple pour certains terrains. Ils peuvent les commercialiser mais la commune garde la possibilité de les vendre par elle-même.
- Redécoupage parcellaire du lotissement de la Gare - 4ème tranche : le Conseil Municipal décide de fixer pour les trois parcelles issues de la division le prix de 16 100 € TTC l'are de terrain.

Attribution des baux ruraux environnementaux sur proposition de la commission environnement aux candidats suivants : M. Alexandre STIRMEL pour environ 5,04 HA et M. Mathieu KIENY pour environ 2,02 HA.

- Le projet de panneaux d'interprétation mis en œuvre le long de la piste cyclable de Muttersholtz/Wittisheim/Véloroute du Rhin a bénéficié d'une subvention TEPCV de 14 000 €. la part résiduelle à la charge des trois collectivités se monte à 5 186,40 €.
- Une subvention d'un montant de 650 € a été accordée à AAPPMA pour sa manifestation de pêche des jeunes.
- Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux téléphoniques de la rue Paul Scheffels, le Conseil

Municipal décide de confier au cabinet de géomètres Schaller Roth Simler la mission de maîtrise d'œuvre pour cette prestation supplémentaire, de l'avant-projet à la réception des travaux. Le coût de la mission est de 880 € HT.

6 novembre 2018

- Réalisation de placards pour la salle polyvalente dans la pièce de rangement attenante à la salle de réunion. L'aménagement est confié à l'entreprise Vonderscher qui a déjà réalisé tous les autres travaux de menuiserie à la salle polyvalente.
- Lotissement de la Gare 4ème tranche – Vente d'un terrain : un terrain issu de la division parcellaire d'une superficie de 3,91 ares est vendu à Mme Laurence SIMLER.
- L'effondrement de la berge côté nord/est au plan d'eau impose la réalisation de travaux. Il s'agit de réaliser un enrochement qui servira d'assise pour le futur talus. Cette solution sera pratiquée sur 30 mètres linéaires et permettra de limiter durablement l'affaissement de cette berge. L'entreprise Nature et Techniques a été missionnée pour un montant de 15 780 € HT,
- Aménagement des abords de la salle polyvalente : après lecture détaillée et commentée du rapport d'analyse des deux offres réalisées par l'ATIP, il est proposé de retenir le groupement Gabriel Milocheau – M2i pour la somme de 31 800 € HT.
- ONF – programme des travaux 2019 et état des coupes 2019 : le volume total de bois façonné et non façonné pour l'année 2019 est de 269 m³ représentant une recette brute totale de 15 380 € HT. Les frais d'abatage, façonnage, câblage et débardage en régie sont chiffrés à 5 168 € HT, y compris la maîtrise d'œuvre à 604 € HT et l'assistance à la gestion de main d'œuvre pour 132 € HT. La recette prévisionnelle nette est donc de 10 212 € HT.
- Plusieurs associations ont émis le souhait de pouvoir profiter du club house du Pétanque pour leur activité. Une convention a été conclue entre la commune et les associations utilisatrices, à savoir le Pétanque Club, le Club de l'Amitié et le Moto Club.

11 décembre 2018

- Lotissement de la Gare 4ème tranche – Vente d'un terrain : un terrain issu de la division parcellaire d'une superficie de 4,05 ares est vendu à M. El-Fasse OUMARI.

- Renouvellement de la garantie d'emprunt de la commune pour les travaux des logements au-dessus de la médiathèque qui sont la propriété de l'OPUS 67.

- Une subvention de 100 € a été versée à la chorale dans le cadre du concert d'hiver pour le vin d'honneur.

- Salle polyvalente : possibilité de louer la petite salle avec la grande cuisine au prix de à 250 € pour les locaux et à 400 € pour les extérieurs.

- Acquisition de rayonnages pour optimiser l'espace de rangement dans le hall communal. Cet équipement pourra accueillir des palettes sur trois niveaux. La société AD'EQUIP de Sundhouse a été retenue.

- Personnel communal : création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet pour palier la mutation de Mme Thietry et le départ en congé de maternité de Mme Schutz. Il est également proposé que Mme Elodie Ulrich passe à temps complet pour une durée indéterminée, le temps que l'effectif soit stabilisé pour faire face à la charge de travail. La remplaçante de Mme Thietry a été retenue. Il s'agit de Mme Toulza Elodie qui prendra ses fonctions à l'issue de son préavis au Conseil départemental. Afin de pallier l'absence de la secrétaire générale, Mme Solène Schmitt, secrétaire de mairie à la Commune de Wittersheim a accepté de venir effectuer un complément horaire de 8h tous les mercredis à Wittersheim. En parallèle, il est proposé de créer un poste à temps plein pour le remplacement de la secrétaire générale durant son congé maternité. L'agent retenu pourra ainsi assurer la gestion quotidienne et courante en complément de Mme Solène Schmitt.

- Il est proposé de faire jouer le droit de préemption de la Commune concernant une parcelle de forêt (sise section 42, parcelle 99 GARTFELD) d'une surface de 6,26 ares. Cette parcelle est attenante à une parcelle de forêt communale.

- La convention avec le KOB WAKE PARK est validée pour les saisons 2021 et 2022.

02 A LA UNE LE GRAND DEBAT NATIONAL

A la suite des récents mouvements de protestations des Français et plus particulièrement dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, le gouvernement a voulu lancer un grand débat national pour permettre à tous les Fran-

çais de s'exprimer, Il s'agit d'envisager des solutions pour l'avenir du pays sur des problématiques majeures. Le Gouvernement propose quatre thèmes de débats :

1. La transition écologique
2. La fiscalité et les dépenses publiques
3. La démocratie et la citoyenneté
4. L'organisation de l'Etat et des services publics

Pour plus de renseignements :
<https://www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national>



A ce titre, la commune de Wittersheim met un place un cahier de doléances et vous propose de déposer vos idées, propositions, remarques à la mairie, qui se chargera de faire les remontées nécessaires.

Vous pouvez venir à la mairie aux heures d'ouvertures habituelles ou déposer vos doléances dans la boîte aux lettres de la mairie. Pensez dans ce cas à indiquer que vos écrits sont destinés au grand débat national. Nous nous engageons à ne faire aucune « censure », nous ferons simplement une synthèse par thématique pour la remontée à la préfecture.

03 L'INFO NATURE LE BAIL RURAL ENVIRONNEMENTAL

Vous l'avez peut-être lu dans la presse locale, la commune de Wittersheim a signé en fin d'année dernière un bail rural à clauses environnementales avec avec deux agriculteurs du village. Cette démarche relativement pionnière dans le ried s'inscrit totalement dans l'engagement de la commune dans la protection et la préservation de notre environnement. Ce nouveau numéro du Wettsa Liaison est aussi l'occasion pour nous de revenir sur ce dispositif de «bail rural à clauses environnementales» dit «bail rural environnemental» prévu par la loi d'orientation agricole et officialisé par décret le 8 mars 2007. Il repose sur les principes du bail rural classique et y ajoute des perspectives écologiques

puisqu'il permet au propriétaire du bien à louer de prendre certaines dispositions afin que l'exploitation de son terrain soit toujours respectueuse de l'environnement.

La principale différence entre un bail rural et un bail rural environnemental réside dans les normes écologiques mises en vigueur pour l'exploitation du bien. En effet, dans le cadre d'un bail rural classique, le propriétaire n'a aucun recours pour empêcher un agriculteur d'utiliser des engrais et pesticides chimiques.

Le bail environnemental est conçu, quant à lui, pour répondre à cette demande et encadrer l'exploitation d'un terrain tout en se souciant de l'environnement.

Le bail rural environnemental doit répondre à des pratiques ayant pour objet la préservation de certaines ressources. Parmi ces dernières, on trouve notamment :

- la préservation de l'eau
- la préservation des paysages
- la préservation de la biodiversité
- la préservation de la qualité des sols et de l'air
- la prévention contre les risques naturels, dont l'érosion

Il va de soi que les mesures à respecter doivent être stipulées dans le bail rural environnemental à la signature du contrat.

A Wittisheim, les clauses du contrat ont été établies en concertation avec le monde agricole puis approuvées par le Conseil Municipal.

Les clauses environnementales retenues dans ce nouveau bail rural sont les suivantes :

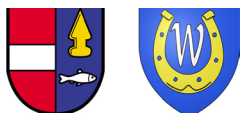
- Interdiction de produits phytosanitaires non homologués en agriculture biologique
- Limitation des apports fertilisants autorisés en agriculture biologique et interdiction d'épandre du lisier de juin à septembre.
- La plantation d'une haie le long du chemin du Heidenstraessel et d'au moins cinq arbres fruitiers par hectares.

En contrepartie, les exploitants se pliant à ces règles se sont vus proposer un prix de fermage moindre.

04 CADRE DE VIE 2019, VIVE LE JUMELAGE !

Cette année 2019 est une année exceptionnelle puisque Wittisheim fêtera ses deux jumelages.

Le premier avec Rheinhausen, sera célébré le samedi 11 mai 2019. Il s'agit du 10^{ème} anniversaire de cette amitié franco-allemande.



10^{ème} ANNIVERSAIRE

En effet, c'est le 9 mai 2009, par ailleurs journée de l'Europe, que l'acte de jumelage fut signé entre la commune de Wittisheim et de Rheinhausen.

Pour fêter cet événement, nous recevons nos voisins allemands, le samedi **11 mai 2019** à Wittisheim. Un repas sera organisé le soir à la salle polyvalente.

Nous aurons ensuite la joie de recevoir nos amis Gascons de Montréal du Gers, du **08 au 12 août 2019** afin de fêter avec eux les 35 ans du serment de jumelage. Si vous souhaitez accueillir des personnes, merci de vous manifester en mairie.



35^{ème} ANNIVERSAIRE

Ils auraient dû venir à Wittisheim l'année dernière mais d'un commun accord, nous avons décidé de reporter à cette année afin de faire coïncider leur venue et le 35^{ème} anniversaire.

Les programmes détaillés de ces deux anniversaires vous parviendront dès qu'ils seront finalisés mais nous vous invitons d'ores et déjà à vous réserver les dates dans vos agendas !

BUVETTE AU KOBÀ : APPEL A CANDIDATURE

L'année 2019 ne fait que débiter mais il est déjà temps pour nous de penser à la tenue de la buvette du koba pour les mois de juillet et août 2019.

La commune souhaite, comme l'année dernière, passer une convention avec une association ou une entreprise pour la tenue de la buvette du plan d'eau pendant la période estivale. Les titulaires devront verser un loyer à la commune pour l'occupation des locaux. En contrepartie, ils pourront se rémunérer sur les ventes de boissons, petites restaurations ou autres ...

Aussi, si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer vos candidatures à la mairie avant le 31 mars 2019.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou tout simplement échanger sur le sujet avec nous, vous pouvez également visiter les lieux en prenant rendez-vous au préalable avec un membre de la municipalité. Le Maire, Christophe Knobloch ou son adjointe en charge de la vie économique, Aude Romilly se tiennent à votre disposition pour échanger sur le sujet.

05 MAIS QU'EST CE
DONC QUE CELA !

MIAOU-MIAOU

Bien que cela y ressemble... non, ce n'est pas le miaulement du gros matou du quartier !

Mais c'est tout simplement le titre de la première pièce de théâtre organisée par l'Office Municipal de la Jeunesse, des Sports, des Arts, des Loisirs et de la Culture (OMJSALC) de Wittisheim.

En effet, cette année l'Office a décidé de se lancer dans la promotion de la culture au travers une pièce de théâtre. Il s'agit d'une comédie en trois actes d'Élodie Chambon qui sera interprétée par la troupe de l'Association Théâtrale pour la Rénovation de la Maison des Oeuvres (ATRMO) de Sainte Marie-aux-Mines. Elle sera jouée dans la salle polyvalente de Wittisheim le 16 mars 2019 à 20H30. Tarifs : 9 € par personne et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Pensez à réserver vos places auprès de Michèle Louvel - 06 85 20 84 34 et Delphine Waegel - 06 33 55 60 74.

Nous espérons vous voir nombreux à l'occasion de cette première représentation.

The poster features the OMJSALC logo at the top left. The text reads: 'L'Office Municipal de la Jeunesse, des Sports, des Arts, des Loisirs et de la Culture vous présente MIAOU-MIAOU Une comédie en 3 actes d'Élodie Chambon'. Below this is a colorful illustration of a theatrical scene with various characters. At the bottom, it says 'par la troupe de l'ATRMO de Ste Croix-aux-Mines', 'Salle des fêtes de WITTISHEIM SAMEDI 16 MARS 2019 début de la pièce à 20H30', and 'TARIFS : 9 € / pers. Gratuit pour les -12 ans'. A red banner at the bottom right says 'Places limitées'.

Depuis le mois de décembre 2018, Solène SCHMITT remplace Mme Emilie SCHUTZ à raison d'un jour par semaine (le mercredi) durant son congé maternité. Originnaire de Schwobsheim, elle occupe depuis 2015 le poste de secrétaire de mairie à Wittersheim. Ses missions consisteront à élaborer le budget communal en relation avec les élus, gérer les ressources humaines et secondar le service administratif.



Solène SCHMITT

En complément, depuis le 7 janvier 2019, Carole SCHILLINGER, vient étoffer l'équipe en place au service administratif. Originnaire d'Artolsheim et après un congé parental, elle a décidé de changer d'orientation professionnelle et a intégré la mairie de Wittersheim afin de découvrir la fonction publique territoriale.

Elle aura en charge les différentes tâches administratives ainsi que la tenue de l'Agence Postale Communale.



Carole SCHILLINGER

Tout naturellement, nous leur souhaitons la bienvenue et un bel épanouissement professionnel à Wittersheim.

SOIREE ALSACIENNE : « E FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH »

Cette année encore, la commune de Wittersheim participe à l'opération «E friehjohr fer unseri sproch» dont l'objectif est de promouvoir le dialecte alsacien. Plusieurs dizaines d'événements sont organisés à travers toute la région.



Nous vous invitons à participer nombreux à notre « Elsasser Owa » qui se déroulera le 22 mars à 20 h à la salle polyvalente. Au programme : blagues, chants et sketches typiques de notre patrimoine régional pour vous faire passer un excellent moment de joie, d'humour et de convivialité.

RIED MUSICAL

Comme chaque année, l'école de musique organise une manifestation musicale d'envergure au printemps.

Cette année, elle se déroulera du 29 avril au 3 mai 2019 à la salle polyvalente de Wittersheim.

L'objectif principal est de sensibiliser les enfants à la musique (quelle soit classique, jazz, ethnique, musique de film, etc...).

Trois matinées seront consacrées à l'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire : 2 séances par matinée, 200 enfants par séance, 6 séances pour un total de 1200 élèves.

Différents concerts seront organisés dans le cadre de l'événement :

Mardi soir 30 avril 2019, un concert « Jeunes talents » permettra d'entendre des élèves « prometteurs », issus de l'école de musique de la Communauté de Commune du Ried de Marckolsheim ou d'autres écoles de la région.

Un concert de musiciens professionnels sera également programmé le mercredi 1er mai 2019.

D'avantage d'informations seront communiquées d'ici à l'événement.

Vous pouvez également suivre l'école de musique sur Facebook :

<https://www.facebook.com/coledemusiqueintercommunale>

APPORTEZ VOS VIEUX LIVRES AUX JARDINS DE GAÏA !

Les jardins de Gaïa organisent une opération de récupération de vos vieux livres. L'objectif étant de faire de nouveaux heureux !

Dans le cadre de son partenariat avec RecyclLivres, les jardins de Gaïa mettent à disposition une caisse dédiée à l'entrée du magasin et de la maison du thé. Pensez-y la prochaine fois que vous irez sur place.

Des livres à donner ?

Du lundi au samedi

de 10h à 12h
et
de 13h à 18h

UN SERVICE GRATUIT
RecyclLivres collecte aussi gratuitement vos livres à domicile pour leur donner une seconde vie.

UN GESTE POUR LA PLANETE
Remettre vos livres en circulation, c'est réduire votre impact sur l'environnement.

UNE ACTION SOLIDAIRE
10% des revenus nets reversés à l'association Lire et Faire Lire 67.

Collecte mise en place par :

RECYCLLIVRES
LES JARDINS DE GAÏA

* sauf dictionnaires, encyclopédies, revues & manuels scolaires

Plus d'informations sur : www.RecyclLivres.com / Strasbourg@recycllivres.com

WITTISHEIM VIES ET NATURE : PARTICIPER AU CHANTIER D'ENTRETIEN

Wittersheim Vies et Nature et le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), vous invitent à participer au prochain chantier d'entretien d'une prairie protégée et de ses haies.

Rendez-vous devant la mairie le 9 février 2019 à 9h00 pour du co-voiturage. Le chantier aura lieu à Wittersheim.

Si vous restez la journée, pensez à prendre à manger et à boire. Le repas de midi sera pris autour d'un feu.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec M. Philippe Farhner, président de l'association au 03 88 85 81 00.

TRAVAUX RUE DES SOEURS

Le SDEA interviendra au printemps pour réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement rue des soeurs. Une réunion d'information sera organisée avec les riverains qui seront invités par courrier.